



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Septembre 2020

L'an deux mille vingt le dix-neuf Septembre, à 10 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Ecole, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents : Maryline BOUARD, Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Sophie JOUÉ, Jérôme BONIFACIO, Olivier GADOT, David JOYEUSE, Jean-Pierre VERSCHAEVE

Absents excusés :

Corinne SYLVESTRE donne pouvoir à David JOYEUSE

Geneviève MERCIER/DALBARD donne pouvoir à Patrick CHON

Absent non excusé : Éric DEGARDIN

Approbation du dernier conseil municipal :

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité

Avis sur le projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Salins.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Salins et compte tenu des éléments de proximité avec notre commune, la commune demande de proposer un déplacement du projet.

[Délibération N°34 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement et de l'eau potable

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO présente le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics comme le prévoit l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

[Délibération N°35 Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

19 Septembre 2020

Revalorisation des tarifs communaux 2021

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO propose la revalorisation des tarifs communaux sur la base de la baisse de la dotation de l'état et de l'augmentation du coût de la vie tout en prenant en compte la ruralité de notre village.

Location salle polyvalente	
Valrivois	150.00 euros
Extérieurs	350.00 euros
Élus Municipaux et Personnel Communal	50.00 euros
Location vaisselle	50.00 euros
Cauton de la salle polyvalente	1500.00 euros
Cauton nettoyage	75.00 euros
Location pour les associations	50.00 euros annuel
Concessions cimetière	
15 ans	35000 euros
30 ans	500.00 euros
50 ans	600.00 euros
Columbarium	
15 ans	350.00 euros
30 ans	550.00 euros
50 ans	650.00 euros
Taxes Inhumation	
Caveau ou un columbarium	40.00 euros
Dispersion des cendres	60.00 euros
Taxes d'ouverture, de fermeture d'un caveau ou columbarium	100.00 euros
Caveau provisoire	
Dépôt d'un corps	70.00 euros
Les deux premiers mois	10.00 euros par jour
A partir du troisième mois	05.00 euros par jour

Délibération N°36 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Septembre 2020

Institution de la taxe de séjour 2021

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO propose la revalorisation de la taxe de séjour

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte le taux applicable au coût par personne de la nuitée selon la catégorie d'hébergement et les réglementations en vigueur et décide de porter la taxe de séjour sur le territoire communal à compter du 01 janvier 2021 au montant de 1,30€.

[Délibération N°37 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour et 1 voix contre](#)

Attribution de la prime exceptionnelle Covid-19 pour la continuité du service public

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, considérant l'investissement des agents communaux durant la période Covid 19 propose au Conseil Municipal d'octroyer une prime exceptionnelle de 660.00 à Madame Berthe Isabelle (taux n°2).

[Délibération N°38 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour et 1 voix contre](#)

Travaux sur le réseau éclairage public, programme 2021 avec le S.D.E.S.M.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO donne connaissance aux membres du Conseil Municipal des futurs travaux programmés pour la commune de Laval en Brie

[Délibération N°39 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Rapport d'activité 2019 de la communauté de Commune du Pays de Montereau

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal, le rapport d'activité 2019 de la CCPM

[Délibération N°40 Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité](#)

L'ordre du jour ayant été épuisé et les questions diverses n'ayant pas été prévues à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h45.